

Nantes : l'immigré rwandais avoue mais le diocèse ne fera aucun commentaire

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Église en France](#), [En Une](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 26 juillet 2020

Le bénévole rwandais du diocèse est passé aux aveux et a été placé en détention provisoire dans la nuit de samedi à dimanche pour «*destructions et dégradations par incendie*». Il a été présenté au parquet de Nantes, «*qui a ouvert une information judiciaire des chefs de dégradations, détériorations ou destruction du bien d'autrui par incendie et requis la saisine du juge des libertés et de la détention aux fins de placement de l'intéressé en détention provisoire*». Il a reconnu avoir allumé les trois feux dans la cathédrale : sur le grand orgue, le petit orgue et dans un panneau électrique.

Cet homme de 39 ans était chargé de fermer la cathédrale la veille de l'incendie. Bénévole, son visa avait expiré et il se trouvait en situation irrégulière sur le sol français. L'épiscopat, si prompt à faire appliquer les mesures gouvernementales en matière de crise de Covid, a été moins rapide sur ce coup là, c'est le moins que l'on puisse dire... Est-ce parce que la doctrine de l'accueil à tout vent et à tout va pris le pas sur la prudence légitime ? Nous n'en saurons rien car le diocèse a déclaré dans un bref communiqué ce matin :

«Le diocèse souhaite que toute la lumière soit faite sur les causes de cet incendie, il fait pour cela confiance à la justice. Pour ne pas interférer dans l'enquête, il ne fera aucun commentaire sur l'avancée de celle-ci».

L'abbé **Hubert Champenois** avait déclaré :

«J'ai confiance en lui comme en tous les collaborateurs».